

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN  
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,  
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 6 juillet 1999 à 19 h, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Nicole B.-Girard	Monsieur René Gélinas
Monsieur Claude Béland	Madame Johanne H.-Brousseau
Madame Marie-Josée Bergeron	Monsieur Serge Lafontaine
Madame Carole Boisclair	Monsieur Steve Martin
Madame Danielle Bolduc	Madame Nicole Périgny
Monsieur Mario Champagne	Madame Diane Samson
Madame France Désaulniers	Monsieur Yves Tousignant
Monsieur Marc Dumont	Madame Maryse Villemure-Plante
Monsieur Réjean Gélinas	

AINSI QUE mesdames Louise Piché et Josiane Richard, commissaires représentantes du comité de parents.

Monsieur Maurice Poudrier est arrivé à 19 h 25.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean Lavoie. Monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général adjoint, assiste à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des Services de l'informatique
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Claude Rousseau	Directeur des Services de l'enseignement
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

Monsieur Pierre Larose, directeur des Services complémentaires est arrivé à 19 h 30.

Dans l'assistance, la présence est constatée d'une dizaine de personnes.

Ayant quorum, monsieur le président Jean-Yves Laforest ouvre la séance.

---

Président

---

Secrétaire

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil des commissaires.

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 1 0799** : Madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0799-01 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

- 6.5 Congé sans traitement à temps plein
- 9.1 Dossier complexe sportif
- 9.2 Point de services à l'école Saint-André
- 9.3 Questionnement sur la Maison des jeunes

QUE par ailleurs, les articles 5.6, 5.7 et 5.8 soient déplacés pour être considérés après l'article 9, et ce, à huis clos.

Adopté unanimement

Adoption d'un  
procès-verbal

**RÉSOLUTION 2 0799** : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 15 juin 1999 au moins six heures avant le début de la présente séance, la commissaire représentante du comité de parents, madame Louise Piché PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document 0799-02, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance de résumés de correspondance reçue. Suite à des échanges, les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Changement de  
nom de l'école  
Notre-Dame-de-  
Montauban

**RÉSOLUTION 3 0799** : CONSIDÉRANT que les intervenants de l'école Notre-Dame-de-Montauban ont effectué des démarches afin de modifier le nom de cette école;

CONSIDÉRANT qu'un projet de nom a été soumis à l'attention de la Commission de toponymie du Québec et que cette dernière a émis un avis de conformité quant au nom proposé;

CONSIDÉRANT qu'une demande a été présentée à la commission scolaire afin qu'il soit donné suite à la modification du nom de l'école;

---

Président

---

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que l'acte d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Montauban soit modifié par le changement de nom de l'école Notre-Dame-de-Montauban par celui de « École de la Passerelle »;

QUE ce changement de nom soit effectif à compter du 7 juillet 1999;

QUE le document 0699-08 « Actes d'établissement des écoles 1999-2000 » soit modifié en conséquence.

Adopté unanimement

Invitation à la 5<sup>e</sup> édition du tournoi de golf des intervenants économiques

**RÉSOLUTION 4 0799 :** Monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE que soit donné suite à l'invitation de participer à la 5<sup>e</sup> édition du tournoi de golf des intervenants économiques sur les allées du Club de golf et curling de La Tuque;

QUE monsieur Luc Marchand, directeur de l'École forestière de La Tuque soit désigné pour représenter la commission scolaire à cette activité.

Adopté unanimement

Demande au ministère des Transports pour une modification à une intersection

**RÉSOLUTION 5 0799 :** CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement de l'école secondaire Val-Mauricie a présenté une demande au ministère des Transports pour qu'une modification soit apportée aux feux de piétons à l'intersection de la 12<sup>e</sup> Avenue et de la 109<sup>e</sup> Rue à Shawinigan-Sud;

CONSIDÉRANT plus particulièrement que cette demande est à l'effet que le temps alloué aux piétons pour traverser l'intersection soit de 20 secondes plutôt que de 6 secondes, et ce, compte tenu de la proximité de l'école secondaire;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire René Gélinas PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie appuie la demande présentée par le conseil d'établissement au ministère des Transports concernant les feux de piétons de l'intersection de la 12<sup>e</sup> Avenue et de la 109<sup>e</sup> Rue à Shawinigan-Sud.

Adopté unanimement

Appui à l'école Le Sablon d'Or – Projet de création d'accès communautaire à Internet

**RÉSOLUTION 7 0799 :** CONSIDÉRANT que l'école Le Sablon d'Or de Lac-aux-Sables initie un projet de création d'un centre d'accès communautaire à Internet;

CONSIDÉRANT que ce projet implique la participation de divers intervenants de la communauté;

---

Président

---

Secrétaire

CONSIDÉRANT que l'école a sollicité un appui de la commission scolaire;

EN CONSÉQUENCE, la commissaire représentante du comité de parents madame Josiane Richard PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie appuie l'école Le Sablon d'or pour la réalisation d'un projet de création d'accès communautaire à Internet.

Adopté unanimement

Congé sans traitement

**RÉSOLUTION 8 0799 :**

CONSIDÉRANT que madame Julie Gagnon, enseignante à l'école secondaire Champagnat de La Tuque, occupera le poste de directrice adjointe d'école par intérim;

CONSIDÉRANT que madame Gagnon a présenté une demande de congé sans traitement à son poste d'enseignante pour la durée de son intérim;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit autorisé un congé sans traitement à madame Julie Gagnon, enseignante, et ce, à compter du 9 août 1999 et pour la durée de l'intérim assumé au poste de direction adjointe d'école à l'école secondaire Champagnat.

Adopté unanimement

Dépôt d'un résumé de correspondance reçue

**RÉSOLUTION 9 0799 :**

Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit déposé un résumé de la correspondance reçue en date du 30 juin 1999, décrit sur le document 0799-03.

Adopté unanimement

Monsieur le commissaire Maurice Poudrier est arrivé pendant la considération du résumé de correspondance.

En étant après cela à la période de questions réservée à l'assistance, madame Danielle Lamarre, présidente du conseil d'établissement de l'école Saint-André, demande des informations concernant le point de services aux élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage à l'école Saint-André. Madame Lamarre soulève notamment les inquiétudes des parents quant à l'impact de l'intégration d'élèves EHDAA dans les classes régulières, de même qu'un souci quant à la présence de ressources spécialisées à temps plein pour venir en aide au personnel enseignant. Le directeur des Services complémentaires, monsieur Pierre Larose, fournit alors les explications et les informations requises sur ce dossier en signalant notamment la présence de deux ressources spécialisées à l'école Saint-André ainsi que la tenue de formation aux intervenants de l'école.

---

Président

---

Secrétaire

Sur un autre sujet, madame Danielle Lamarre soumet ensuite une demande afin que la commission scolaire assure une stabilité quant à l'affectation de la direction d'école compte tenu des nombreux changements survenus antérieurement à ce poste. Sur ce, monsieur le président Jean-Yves Laforest mentionne que la commission scolaire apportera une attention particulière quant à la stabilité des affectations des directions d'école.

Par la suite et toujours en référence à la période de questions réservée à l'assistance, monsieur Benoît Fréchette, concierge à l'école secondaire Champagnat, exprime son mécontentement quant à la position de la commission scolaire concernant le choix de vacances par le personnel de soutien. Il signale le fait que certaines catégories de travaux des concierges doivent être exécutées en l'absence des élèves et que le fait que le concierge n'est pas remplacé pendant ses vacances ne favorise pas la qualité du travail. Le directeur général, monsieur Jean Lavoie, rappelle l'orientation de la commission scolaire à l'effet de maximiser les services en présences des élèves.

Consécutivement, les commissaires considèrent les sujets relatifs à la direction générale. Par suite des informations fournies par monsieur Jean Lavoie, des résolutions sont successivement adoptées concernant divers dossiers.

Congé sans  
traitement

**RÉSOLUTION 10 0799 :**

CONSIDÉRANT que madame Monique Langlois occupera le poste de coordonnatrice aux Services

complémentaires;

CONSIDÉRANT que madame Langlois a présenté une demande de congé sans traitement au poste de directrice adjointe d'école au secondaire, et ce, pour la durée de sa période de probation au poste de coordonnatrice aux Services complémentaires;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole B. Girard PROPOSE que soit autorisé un congé sans traitement à madame Monique Langlois au poste de directrice adjointe d'école au secondaire, et ce, à compter du 9 août 1999 et pour la durée de sa période de probation au poste de coordonnatrice aux Services complémentaires.

Adopté unanimement

Remplacement  
d'une direction  
d'école à l'école  
Notre-Dame-de-  
l'Assomption

**RÉSOLUTION 11 0799 :**

CONSIDÉRANT, qu'un congé sans traitement a été autorisé par le directeur général à monsieur Lucien

Camiré, directeur d'école à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption de Parent, et ce, pour la période du 23 août 1999 au 30 juin 2000;

CONSIDÉRANT, aux fins de remplacement, qu'un affichage du poste temporairement vacant a été fait;

---

Président

---

Secrétaire

CONSIDÉRANT suite à l’affichage du poste et à la candidature reçue que le directeur général a soumis une recommandation d’engagement;

EN CONSÉQUENCE et eu égard à la recommandation du directeur général, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que madame Julie Bronsard soit engagée, aux fins de remplacement de monsieur Lucien Camiré, au poste de direction d’école (50 % de tâche) à l’école Notre-Dame-de-l’Assomption de Parent;

QUE cet engagement soit effectif à compter du 9 août 1999.

Adopté unanimement

Protocole  
d’entente avec le  
Diocèse de Trois-  
Rivières –  
animation  
pastorale

**RÉSOLUTION 12 0799** : CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l’Énergie doit conclure un protocole d’entente avec le Diocèse de Trois-Rivières concernant l’organisation des services d’animation pastorale dans les écoles primaires pour l’année scolaire 1999-2000;

Monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE que soit autorisée la conclusion du protocole d’entente décrit au document 0799-04, lequel prévoit notamment le versement d’un montant de 129 771,20\$ à la Fabrique de Saint-Sauveur pour assurer le service de 9 animatrices de pastorale.

Adopté unanimement

Budgets 1999-  
2000 des centres

**RÉSOLUTION 12a 0799** : CONSIDÉRANT, en référence à l’article 276 de la Loi sur l’instruction publique, que la commission scolaire approuve le budget des centres de formation professionnelle et des centres d’éducation des adultes;

Madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE que soient approuvés les budgets 1999-2000 des centres identifiés au document 0799-05.

Adopté unanimement

Poursuivant et en référence au dossier sur la place de la religion à l’école, les commissaires conviennent de la tenue d’une rencontre le 30 août prochain du Comité sur la mission éducative.

En étant après cela aux sujets relatifs aux Services des ressources humaines, des résolutions sont adoptées après les explications fournies par le directeur monsieur Denis Émond concernant 1) l’abolition de poste, 2) l’ouverture de poste, 3) des engagements et 4) des démissions.

---

Président

Abolition de poste **RÉSOLUTION 13 0799** : Monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE l'abolition du poste de technicienne en documentation à l'école secondaire du Rocher suite au départ de madame Louise Caron Despins.

Adopté unanimement

Ouverture de poste **RÉSOLUTION 14 0799** : Monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE l'ouverture d'un poste de technicien ou technicienne en documentation à raison de 35 heures/semaine à l'école secondaire du Rocher.

Adopté unanimement

À ce moment-ci, monsieur le commissaire Maurice Poudrier dénonce une possibilité de conflit d'intérêt concernant le dossier relatif à l'engagement de personnel informatique et se retire de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatif à cette question.

Engagement d'un technicien en informatique **RÉSOLUTION 15 0799** : Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE l'engagement, à compter du 2 août 1999, de monsieur Éric Poudrier au poste de technicien en informatique aux Services de l'informatique à raison de 35 heures/semaine.

Adopté unanimement

Engagement d'une conseillère en orientation **RÉSOLUTION 16 0799** : Madame la commissaire Marie-Josée Bergeron PROPOSE l'engagement de madame Carole Boivin dans un poste de conseillère en orientation à 28 heures/semaine aux Services complémentaires à compter du 9 août 1999.

Adopté unanimement

Démission **RÉSOLUTION 17 0799** : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE d'accepter la démission de madame Micheline Pronovost Amyot, enseignante, à compter du 30 juin 1999.

Adopté unanimement

Démission **RÉSOLUTION 18 0799** : Monsieur le commissaire René Gélinas PROPOSE d'accepter la démission de monsieur Raynald Gélinas, enseignant, à compter du 30 juin 1999.

Adopté unanimement

---

Président

---

Secrétaire

Démission

**RÉSOLUTION 19 0799** : Monsieur le commissaire Mario Champagne PROPOSE d'accepter la démission de monsieur Marcel Noël, enseignant, à compter du 30 juin 1999.

Adopté unanimement

Congé sans traitement

**RÉSOLUTION 20 0799** : Madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE d'accorder un congé sans traitement à temps plein à monsieur Stéphane Lajoie, enseignant, pour l'année scolaire 1999-2000.

Adopté unanimement

Monsieur Denis Émond consulte ensuite les commissaires quant à une question concernant la sélection de personnel en orthophonie. Il est alors exprimé un accord de principe concernant l'orientation dans ce dossier.

Monsieur le commissaire Maurice Poudrier réintègre la séance à ce moment-ci.

En étant à la deuxième période de questions réservée à l'assistance, monsieur Alain Lirette, président du Syndicat du personnel de soutien, demande s'il y a eu affichage du poste de technicien informatique. Sur ce, monsieur Denis Émond indique qu'il y a eu ouverture de poste de technicien en informatique et affichage dans les journaux.

En référence aux sujets relatifs aux commissaires, monsieur Marc Dumont demande des informations concernant le dossier du complexe sportif à l'école secondaire du Rocher. Le directeur général, monsieur Jean Lavoie, fait alors rapport des revenus et dépenses afférents et remet un document détaillé aux commissaires.

À ce moment-ci, il est procédé à une modification de l'ordre du jour.

Modification à l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 21 0799** : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que l'ordre du jour de la présente séance soit modifié par l'ajout de l'article suivant :

9.4 Localisation de l'école de danse Transcendance

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, la commissaire représentante du comité de parents, madame Josiane Richard, demande des informations sur le point de services aux élèves EHDAA à l'école Saint-André de Shawinigan-Sud, notamment quant à l'évaluation des élèves ainsi que des précisions sur la formation aux intervenants. Le directeur des Services complémentaires, monsieur Pierre Larose, fournit alors les réponses aux questions de madame Richard.

---

Président

---

Secrétaire



Consécutivement, monsieur le commissaire Claude Béland porte à l'attention des membres du conseil des commissaires une demande faite par la maison des Jeunes de Saint-Alexis-des-Monts quant à une exemption de taxes scolaires. Monsieur Jean Lavoie mentionne que cette demande a été référée aux comités chargés d'étudier les demandes de dons et commandites.

Monsieur le commissaire Serge Lafontaine s'enquiert après cela de l'état du dossier concernant la relocalisation de l'école de danse Transcendanse. Le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Jean-Guy Trépanier, fait alors le point sur les démarches faites dans ce dossier et indique que la commission scolaire est en attente d'une position de l'école Transcendanse quant à son choix de relocalisation. S'ensuivent alors des échanges au terme desquels il est convenu d'autoriser des aménagements à l'école Immaculée-Conception afin de permettre une location des lieux.

À ce moment-ci, une modification est faite à l'ordre du jour afin d'ajouter un sujet.

Modification à l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 22 0799** : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest  
PROPOSE que l'ordre du jour de la présente séance  
soit modifié par l'ajout de l'article suivant :  
9.5 Demande au ministère de l'Éducation

Adopté unanimement

En référence au dossier de la place de la religion à l'école, la résolution ci-après décrite est adoptée.

Demande au ministère de l'Éducation – Place de la religion à l'école

**RÉSOLUTION 23 0799** : CONSIDÉRANT la décision récente du gouvernement d'instaurer une commission parlementaire sur la place de la religion à l'école;

CONSIDÉRANT que l'échéance pour déposer un mémoire à la commission a été fixée au 13 septembre 1999 pour la Fédération des commissions scolaires du Québec;

CONSIDÉRANT que cette échéance n'est pas réaliste pour le monde de l'éducation à cette période-ci de l'année;

CONSIDÉRANT le désir de la Commission scolaire de l'Énergie de pouvoir exprimer une opinion la plus représentative possible de l'ensemble de leurs intervenantes et intervenants quant à la place que doit occuper la religion à l'école;

---

Président

---

Secrétaire

CONSIDÉRANT l'intention manifestée par la Fédération des commissions scolaires du Québec de consulter les commissions scolaires dans le cadre de la préparation de son mémoire sur la place de la religion à l'école;

CONSIDÉRANT les difficultés que pourraient rencontrer les commissions scolaires à faire cheminer un questionnaire auprès des parents des conseils d'établissement alors que la moitié de ceux-ci perdront leur statut de membres au plus tard le 30 septembre;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE que soit demandé au ministre de l'Éducation d'insister auprès de ses collègues du gouvernement afin que soit reportée après le 30 septembre 1999 l'échéance pour présenter un mémoire à la commission parlementaire sur la place de la religion à l'école;

QUE copie de cette résolution soit adressée à l'ensemble des commissions scolaires du Québec, à la Fédération des commissions scolaires du Québec et aux députés du territoire de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

À 21 h 05 et en conformité avec l'ordre du jour, il est procédé à un huis clos de la présente séance.

Huis clos

**RÉSOLUTION 24 0799** : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit décrété la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Les commissaires considèrent alors les sujets suivants : 1) les dossiers prioritaires du directeur général pour 1999-2000, 2) rétrospective de l'année 1998-1999 – analyse du fonctionnement du conseil des commissaires et orientations pour 1999-2000 et 3) évaluation du directeur général.

À 22 h 30, il est procédé à la réouverture de la séance au public.

Réouverture de la séance

**RÉSOLUTION 25 0799** : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit déclarée ouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

---

Président

---

Secrétaire

Les sujets de l'ordre du jour ayant tous été considérés, il est alors procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la  
séance

**RÉSOLUTION 26 0799**

Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest  
PROPOSE que soit déclarée close la présente séance  
du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE

---

---

Président

---

Secrétaire